



> L'ECHO DE > SAINT FRONT > JUIN 2021 / n°11

Marché gourmand



Les marchés gourmands de l'été reprennent du 5 juillet au 30 août, chaque lundi soir à partir de 19h00. À tour de rôle, chaque association du village assurera la manifestation pour votre plus grand plaisir. Quelle joie de se retrouver en famille ou entre amis, autour d'un petit repas convivial, ou simplement se rafraîchir à la buvette. Et tout cela bien sûr dans le respect des règles sanitaires.

Le musée André Voulgre a fait peau neuve!

Dans la belle demeure d'André Voulgre, nichée au cœur d'un grand parc arboré et aménagé, le musée vous ouvre les portes de l'Art de vivre et des savoir-faire de l'artisanat à l'industrie dans nos vallées de l'Isle et de la Crempse, en particulier et plus généralement en Dordogne depuis la préhistoire.

Dans un parcours revisité avec une scénographie repensée et l'utilisation de nouvelles technologies, le visiteur plonge dans l'histoire humaine et sociale du mussidanais. Une visite s'impose.

Centre de vaccination temporaire à ST FRONT

La Commune accueillera de 14h à 23h à la salle des fêtes un centre de vaccination :
Les **22 et 23 juin 2021** pour les premières injections
Les **03 et 04 août 2021** pour les deuxièmes injections

Vaccin administré: Pfizer-BioNTech

La prise de rendez-vous se fait sur **DOCTOLIB.**

Nous remercions le Conseil Départemental et nos conseillers départementaux, Jean Michel Magne et Carline Cappelle et le SDIS grâce à qui ce projet a pu voir le jour avec l'aval de l'ARS et de la Préfecture de la Dordogne



État Civil

Nous présentons nos vœux de bonheur aux jeunes mariés: HAFSAOUI Karim et KOLASA Natacha

Et nous présentons nos plus sincères condoléances aux proches de Jean Pierre Eyraud et Jean Guy Dumarchat



L'ambroisie est une plante exotique envahissante.

Elle présente un port buissonnant, dressé, pouvant atteindre 2 m de haut.

-Les feuilles sont profondément

découpées, vertes de chaque côté. Elles sont insérées par deux au même niveau, et en face à face à la base de la tige. En remontant le long de la tige, elles s'insèrent à des niveaux différents

-Le pollen de l'ambroisie est très allergisant : 5 grains de pollen par mètre cube d'air suffisent pour entraîner une réaction allergique chez des personnes sensibilisées.



- Les coûts de santé imputables à l'allergie aux pollens d'ambroisie représentent des sommes importantes.

- L'ambroisie concurrence les cultures de printemps.

JOB D'ÉTÉ

Le centre de loisirs de Mussidan recherche un jeune en cours de formation ou titulaire du BAFA pour les mois de juillet et août.

Pour toute information, les contacter au: 05 53 80 13 65 ou au 06 74 53 85 54

Terrains communaux à la vente

Il reste quelques terrains viabilisés à vendre au lotissement communal « Les Pradoux », rue Pierre Dessoudeix. Pour toute information, contacter la mairie : 05 53 81 01 89

Comment agir ?

Action préventive

- Couvrir les sols nus ou perturbés par un couvert végétal, du paillis, des aménagements paysagers et un géotextile.
- Eviter d'importer ou d'exporter de la terre venant de sites contaminés.
- Utiliser des graines si seulement leur origine est tracée.

Action curative

- Arrachage manuel de la plante préconisé sur des petites surfaces infestées avant la floraison. Cela reste déconseillé après floraison à cause des allergies.

La fauche ou la tonte sont des techniques adaptées aux grandes surfaces. L'utilisation de désherbant chimique est à proscrire. Ils détruisent le couvert végétal et favorisent la croissance de l'ambroisie.

Précautions générales

Les personnes allergiques à l'ambroisie ne doivent pas participer aux actions de gestion.

Le port de masque et de gants est préconisé ainsi que le nettoyage des vêtements, des chaussures et du matériel après usage.

Les déchets peuvent être compostés jusqu'à mi-juillet si absence de pollen et de semences.

Passée la mi-août, les interventions sont déconseillées car elles favorisent la dispersion du pollen et des graines.

Pour signaler la présence d'ambroisie :

<http://www.signalement-ambroisie.fr>

LES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

AURONT LIEU

LES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS

A LA SALLE DES FETES.

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.